CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E65919** **VALABLE JUSQU'AU** **23/06/2027**

ÉDITÉ LE 01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2001

Raison sociale : ROC BATIMENT 35

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/01/2025

Capital : 30 000

Z I DE CHEDEVILLE
4 IMPASSE DU PLACIS
35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 35140 - ST AUBIN DU CORMIER 2001B00035

Siret : 434 010 641 00026

Téléphone : 02 99 69 87 29 **Fax :**

Portable : 07 57 78 99 80

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
GUILLAUME YANN DIRECTEUR GÉNÉRAL / ROUSSIAU GAËL PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 00 35795-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010455908704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010455908704

Site Internet : http://www.roc-batiment.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

E-mail : contact@rocbatiment.fr

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 648 914 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	32	14/03/2025
2171	Taille et pose de pierre		14/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 14:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.